



FICHE D'INFO

La gale

Il s'agit d'une infection de la peau. Elle est due à un parasite (acarien) le *Sarcopte*.

• **Symptômes :**

- chatouillement exagéré, jusqu'à insupportable durant la nuit ;
- lésions cutanées : des sillons, des cloques, des lésions de grattage ;
- signe chez plusieurs personnes dans une communauté fermée.

• **Incubation :**

- de 4 à 10 semaines entre la contamination et l'apparition du chatouillement (lors d'une première contamination) ;
- les symptômes seront apparents plus rapidement en cas de récurrence.

• **Transmission :**

- en direct : contact cutané étroit (une poignée de main n'est PAS suffisante), contact sexuel ;
- indirectement : vêtements partagés, le linge, literie partagée, des objets contaminés : peigne, brosse.

• **Traitement :**

application locale sur tout le corps d'une crème à base de perméthrine (ZALVOR™).

Qu'en est-il de la gravité de la maladie ?

- C'est une infection ennuyeuse, mais il ne s'agit pas d'une maladie contagieuse mortelle.
- Néanmoins être vigilant : des complications supplémentaires comme le *Streptococcus* peuvent se produire. Les femmes enceintes doivent éviter tout contact (contact cutané étroit et durant les soins) avec les personnes contaminées.

- Les enfants et le personnel des écoles maternelles.
- Le personnel des casernes, des militaires.
- Les SDF.
- Le personnel et les réfugiés dans les camps de réfugiés.

Pour quels collaborateurs ?

Quelle catégorie professionnelle court un risque et à quel endroit ?

- Les hôpitaux, des établissements de soins, les maisons de repos.

Que faire en tant que collaborateur ?

Pendant des activités chez le patient ou lors d'une contamination possible en tant que personne de contact :

- porter préventivement une blouse de protection à longues manches à usage unique ;
- lessiver les vêtements contaminés, laver les pluches à la température la plus élevée (> 60°) ;
- aérer les matelas contaminés et autres pendant 3 jours ;

- si lessivage impossible à haute température : sèche-linge 10 minutes (> 50 °) ;
- si lessivage impossible : enfermer le textile contaminé dans un sac en plastique hermétiquement fermé pendant 72 heures. Le parasite de la gale ne survivra pas ;
- port préventif de gants jetables ;
- toujours se laver les mains avant chaque soin ;
- après usage du matériel : immédiatement décontaminer profondément ;
- toujours se laver les mains après chaque soin.

Que faire en tant qu'employeur ?

Informier le collaborateur et inciter à suivre les mesures de précaution :

- à prévoir pour l'hygiène des mains :
 - le port de gants de soins ;
 - du savon pour après les soins du patient ;
 - l'hygiène particulière pour les ongles.
- vêtement de travail : blouse de protection à longues manches à usage unique.
- protection de la maternité : les femmes enceintes ne peuvent pas être en contact avec les patients atteints de la gale.

Mesures collectives

- En cas de symptôme de chatouillement dans une collectivité : diagnostic impératif par un dermatologue.
- En même temps démarrer le traitement (voir Information traitement) et la prévention de l'environnement et des personnes.
- Dans une institution de soins : isoler le patient en chambre individuelle.

Que peut faire Mensura pour vous ?

- Mensura vous incite à respecter une hygiène des mains rigoureuse. Voir les recommandations du Conseil Supérieur de la Santé l'hygiène des mains.
- Le médecin du travail va diriger vers le secteur curatif (médecin traitant ou dermatologue).
- Une consultation spontanée est possible : chaque collaborateur peut consulter le médecin du travail si des questions se posent sur la gale.